



## CTL EMPLOIS 2018

### Déclaration Liminaire

Monsieur le président,

Nous évoquerons dans un premier temps, le contexte des moyens alloués en 2018 à la DGFIP, avec pour notre administration un impact qui est à hauteur de la quasi-totalité des suppressions d'emplois de fonctionnaires : **1600 sur 1650 soit 97 %**.

Alors qu'en moins de 10 ans, près de 20 000 emplois auront été supprimés à la DGFIP, les choix gouvernementaux s'orientent clairement vers l'utilisation de la DGFIP et ses personnels comme principale variable d'ajustement budgétaire.

Dans ce contexte, l'avenir s'annonce mal, avec en particulier le programme « Action Publique 2022 » et son objectif de 50 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État, impliquant l'abandon de pans entiers de missions.

A la DGFIP, la mise en œuvre prochaine du prélèvement à la source ainsi que la réforme programmée de suppression de la taxe d'habitation ne pourront que condamner à terme les SIP, structures pourtant emblématiques de la fusion.

Comme pour mieux enfoncer notre Administration, nous rappellerons les propos de notre Ministre évoquant le fait que le comptable public et les agents de la DGFIP ne seraient pas nécessaires à la tenue de la comptabilité des collectivités du moins les plus importantes.

Et puis nous avons appris récemment le lancement d'un appel d'offres destiné à déléguer à une entreprise privée l'accueil téléphonique des contribuables, dans le cadre du Prélèvements À la Source (P.A.S.).

Au lieu de valoriser nos compétences, le Directeur Général proclame à la face du monde que la DGFIP ne serait pas en situation d'assurer elle-même les charges nouvelles générées par le P.A.S..c'est inacceptable !

Au fil des différentes annonces formulées par le gouvernement, on constate que la Fonction Publique est une fois de plus la variable d'ajustement budgétaire et qu'il faut la réduire à la portion congrue.

Au rythme actuel des réformes engagées et de celles à venir, il est aisé de comprendre que la Fonction Publique ne sera plus un rouage principal garantissant l'égalité républicaine des services rendus aux citoyens.

Et, c'est sans doute sous le prétexte fallacieux de faciliter la vie de nos concitoyens que le gouvernement dématérialise à tout va, ferme les services publics, concentre les structures encore existantes et délègue au secteur privé des missions auparavant dévolues aux trois fonctions publiques État, Territoriale et Hospitalière.

En parodiant un humoriste bien connu et disparu depuis, M. Darmanin, Ministre des Comptes Publics pourrait dire aux Français dans un esprit d'honnêteté intellectuelle : « **vous aimez vos services publics ! Je vais vous expliquer comment vous en passer !** »